Code de Conduite DACHSER

DACHSER Corporate Compliance – Integrity in Logistics

2/2025

DACHSER
Intelligent Logistics

Contenu

1. Préambule 4
   Stephan Maruschke 4
2. Integrity in Logistics 5
3. Nos principes 6
   3.1 Préserver une concurrence loyale 8
   3.2 Lutte contre la corruption 8
   3.3 Être en contact avec les fonctionnaires 8
   3.4 Eviter les conflits d'intérêts 9
   3.5 Respect des principes du commerce national et international 9
   3.6 Protection du patrimoine de l'entreprise et protection des données 10
   3.7 Protection de l'environnement 10
   3.8 Mesures visant à éviter les discriminations 11
   3.9 Due Diligence de la chaîne d'approvisionnement 11
   3.10 Utilisation consciencieuse des médias 11
4. Mise en œuvre et organisation 12
5. Dénonciation 12

1. Préambule

Chers collègues,

« Integrity in Logistics (La Logistique intègre) est synonyme de notre réseau de collaborateurs qui donnent vie à nos valeurs dans leur travail quotidien et façonnent notre culture de la compliance.

DACHSER considère la compliance comme une partie intégrante de son esprit d'entreprise et attend de tous ses collaborateurs qu'ils incarnent ce principe fondamental. Nous sommes convaincus que l'intégrité et un comportement digne de confiance sont la base d'une coopération durable et réussie.

La protection des droits de l'homme et de l'environnement revêt une grande importance pour nous. Nous sommes conscients de notre responsabilité. Nous veillons à ce que tous les acteurs de notre chaîne d'approvisionnement et de valeur soient traités équitablement et à ce que leurs droits fondamentaux soient respectés.

Nous accordons une grande valeur au respect, à la confiance, à la tolérance et à l'équité dans nos relations mutuelles ».



Stephan Maruschke

Corporate Director Corporate Governance | Chief Compliance Officer

2. Integrity in Logistics



Chez DACHSER, nous respectons toutes les lois et réglementations nationales et internationales.

Les collaborateurs doivent connaître et respecter la réglementation applicable à leur domaine de responsabilité. Des informations et des conseils supplémentaires doivent être demandés en cas d'incertitude. Le premier point de contact doit être le supérieur hiérarchique concerné.

Le présent Code de Conduite DACHSER s'applique à tous les collaborateurs et organismes de DACHSER dans le monde entier.

Le respect des exigences qui y sont décrites contribue au succès à long terme de l'entreprise.

Les violations du Code de Conduite DACHSER ne seront pas tolérées et entraîneront des mesures disciplinaires.

Les violations des normes juridiques applicables peuvent également entraîner des conséquences pénales et en matière de responsabilité.

3. Nos principes

DACHSER attache une grande importance à une concurrence loyale. Nos collaborateurs doivent se conformer à toutes les lois sur la concurrence. Cela signifie que les accords avec les concurrents sur les prix, les conditions ou la répartition des marchés ainsi que les pratiques commerciales déloyales sont interdits. Les discussions informelles ou les ententes qui restreignent la concurrence ne sont pas non plus autorisées et sont condamnées avec la plus grande fermeté.

Tous les membres de la famille DACHSER s'engagent à respecter les principes suivants :

Préserver une concurrence loyale

Lutte contre la corruption

Eviter les conflits d'intérêts

Être en contact avec les fonctionnaires

Respect des principes du commerce national et international

Protection du patrimoine de l'entreprise et protection des données

Protection de l’environnement

Mesures visant à éviter les discriminations

Due Diligence de la chaîne d'approvisionnement

Utilisation consciencieuse des médias

DACHSER prend ses responsabilités vis-à-vis de ses collaborateurs et souhaite créer et maintenir un environnement de travail attrayant pour ses collaborateurs. DACHSER respecte le droit de chaque collaborateur de former des représentants du personnel et de mener des négociations collectives afin de toujours réglementer les conditions de travail. DACHSER estime qu'une rémunération attractive, associée à la performance, ainsi que le respect des réglementations en vigueur concernant le temps de travail sont des évidences.

DACHSER rejette toutes les formes de traite des êtres humains, de travail des enfants et de travail forcé.

La santé des collaborateurs de DACHSER doit être préservée et promue. Par conséquent, l'objectif de l'entreprise est d'assurer un niveau élevé de sécurité au travail sur tous les sites de production de DACHSER. DACHSER attend de ses collaborateurs, en particulier de ses managers, qu'ils s'engagent toujours en faveur de la sécurité au travail.

En tant que membre de la famille DACHSER, je souhaite soutenir l'entreprise dans ses valeurs fondamentales et je m'engage à respecter ce Code de Conduite.



3.1 Préserver une concurrence loyale

En tant que membre de la famille DACHSER :



- Je suis pour une concurrence non faussée, équitable et sans restriction.
- Je m'engage à me conformer aux lois applicables sur la concurrence.
- Je rejette tout comportement d'entente et toute discussion informelle avec un ou plusieurs concurrents qui pourraient avoir pour conséquence de restreindre la concurrence.

3.2 Lutte contre la corruption

En tant que membre de la famille DACHSER :

- Je suis convaincu de l'efficacité et de la qualité de nos prestations.
- Je rejette fermement toute forme d'influence sur les partenaires commerciaux ayant de l'argent, des objets de valeur ou d'autres avantages de valeur monétaire.
- Je n'exige pas d'argent ou d'objets de valeur en échange de l'achat préférentiel de produits ou d'autres services.
- Je n'accepte aucun avantage qui pourrait donner l'impression d'une influence indue.
- Je n'accepte pas d'invitations à des événements ou à des invitations qui dépassent le cadre des usages habituels.
- Je n'accepte que les invitations à des événements ou à des invitations liés aux affaires.
- Je refuse toute gratification et je suis les recommandations de la Chambre de Commerce Internationale à cet égard.
- Je n'accepte pas de cadeaux ou d'autres avantages d'un montant supérieur à 35 ou 300 euros (pour plus de détails, voir les directives de conduite DACHSER : avantages), y compris par l'intermédiaire de tiers. Je respecte les mêmes règles lorsque j'attribue des avantages à des partenaires commerciaux.



- Je suis conscient que je peux accepter et offrir des cadeaux de courtoisie et promotionnels de moindre valeur. Il en va de même pour les invitations à des événements qui sont directement liés à mon activité chez DACHSER.

3.3 Être en contact avec les fonctionnaires

En tant que membre de la famille DACHSER :

- Je me conforme aux exigences particulières relatives au contact avec les fonctionnaires.
- Je sais que les dons ou toute autre influence sur les fonctionnaires sont interdits dans de nombreux pays.

3.4 Eviter les conflits d'intérêts

En tant que membre de la famille DACHSER :

- J'évite les conflits d'intérêts et je n'entreprends pas d'activités ou de tâches qui entrent en conflit avec les intérêts de DACHSER.
- Je n'exerce aucun emploi secondaire pour le compte d'entreprises d'un concurrent, d'un client, d'un partenaire ou d'un fournisseur.
- Je suis conscient que les intérêts financiers (supérieurs à 1 %) dans les entreprises d'un concurrent, d'un client, d'un partenaire ou d'un fournisseur ne sont autorisés qu'avec l'accord écrit de la direction de la société/du pays. Indépendamment de cela, ces participations doivent être communiquées. Ces intérêts financiers des membres de la famille proche doivent également être signalés à la direction de la société ou du pays.
- Je veille à ce qu'aucun partenaire commercial ne soit favorisé pour des intérêts privés. Il en va de même pour les membres de ma propre famille.



3.5 Respect des principes du commerce national et international

Pour DACHSER, il est essentiel de respecter les exigences légales et réglementations internationales et nationales. Le respect de ces exigences n'est pas seulement une obligation pour DACHSER, mais aussi une stratégie d'entreprise globale, qui met également l'accent sur l'intégrité.

En tant que membre de la famille DACHSER :



- Je respecte les interdictions d'exportation et d'importation applicables, les exigences d'approbation officielle et les réglementations douanières et fiscales.
- Je connais les règles d'embargo et de sanction applicables à mon travail chez DACHSER et je les respecte.



- J'accorde une attention particulière au respect de la réglementation antiterroriste et au respect des lois visant à prévenir le blanchiment d'argent.
- Je ne fournis aucun service susceptible d'être associé à des transactions illégales.

3.6 Protection du patrimoine de l'entreprise et protection des données

La protection et l'utilisation consciencieuse du patrimoine de l'entreprise constituent un fondement essentiel de la stratégie d'entreprise de DACHSER. Le succès de DACHSER repose sur la force d'innovation et les nombreuses années d'expérience de tous ses collaborateurs.

En tant que membre de la famille DACHSER :

- Je ne transmets aucun secret (d'entreprise) à des tiers non autorisés et ne les utilise pas à mes propres fins.
- La protection et la gestion du patrimoine de l'entreprise sont réalisées de manière responsable avec des décisions prises sur la base d'une analyse des risques rigoureuse et claire. Cela inclut la vérification de l'intégrité des partenaires commerciaux.
- Je veille à ce que tous les documents de l'entreprise, en particulier les rapports financiers, les documents comptables et les documents relatifs à d'autres obligations de reporting, soient corrects et transparents.



- Je suis conscient que les actifs de l'entreprise ne peuvent pas être utilisés à des fins privées. Je ne suis pas autorisé à utiliser les systèmes informatiques de DACHSER pour consulter, enregistrer ou envoyer des pages ou des messages dont le contenu est légalement interdit ou offensant.
- Je suis conscient des exigences liées à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans un contexte professionnel.
- Je respecte toutes les exigences légales en matière de protection des données.

3.7 Protection de l'environnement

DACHSER contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en utilisant des technologies de pointe économes en énergie. DACHSER soutient la science et la pratique dans le développement de nouvelles technologies et de nouveaux concepts pour une logistique sans émissions.

En tant que membre de la famille DACHSER :

- Je donne le bon exemple en matière de protection de l'environnement.

- Je m'implique activement dans des sujets tels que le tri des déchets, la conservation de l'eau, la réduction des coûts de chauffage et l'utilisation des transports publics et/ou électriques.
- J'utilise les ressources avec parcimonie, même dans la vie de tous les jours, et je respecte toutes les lois environnementales.



3.8 Mesures visant à éviter les discriminations

La discrimination de quelque nature que ce soit n'a pas sa place chez DACHSER.

En tant que membre de la famille DACHSER :

- Je m'engage activement pour un environnement de travail dans lequel la diversité est valorisée.
- Je respecte en tout temps la dignité, la vie privée et les droits de la personnalité de mes collègues.
- Je suis guidé par des critères objectifs et compréhensibles dans mes décisions et mes relations avec les autres.



- J'agis sans discrimination, harcèlement ou désavantage fondé sur la race ou l'origine ethnique, le sexe, la religion ou l'idéologie, le handicap, l'âge ou l'identité sexuelle.
- Je respecte la coexistence mutuelle de différentes visions de la vie et des caractéristiques culturelles et spécifiques à chaque pays.

3.9 Due Diligence de la chaîne d'approvisionnement

En tant que membre de la famille DACHSER :

- Je veille au respect des lois applicables en matière de due diligence dans la chaîne d'approvisionnement.
- Je prends très au sérieux la minimisation des risques qui peuvent découler de notre performance en relation avec les violations des droits de l'homme (par exemple, les expulsions forcées) et les violations de la protection de l'environnement.
- Nous nous engageons à adopter un comportement éthique et durable dans la chaîne d'approvisionnement dont nous sommes responsables.
- Je protège nos propres activités commerciales (si nécessaire, en utilisant des forces de sécurité extérieures) afin de prévenir les violations des droits de l'homme.

3.10 Utilisation consciencieuse des médias

En tant que membre de la famille DACHSER :

- Je suis conscient qu'une 'information transparente, orientée vers le dialogue et cohérente pour le public - y compris les médias - renforce l'image mondiale de DACHSER.
- Je ne fais donc des déclarations officielles, en particulier aux médias, qu'après avoir consulté un responsable autorisé.

4. Mise en œuvre et organisation

Tous les collaborateurs de DACHSER sont tenus de se comporter conformément au présent Code de Conduite.

Chez DACHSER, nous nous mobilisons tous pour donner vie à notre Code de Conduite et le mettre en œuvre dans la pratique quotidienne. Les managers sont de véritables modèles à cet égard : ils ne sont pas seulement le point de contact pour les questions, mais veillent également à ce que vos collaborateurs aient toujours à l'esprit les règles et les valeurs.



Tous les collaborateurs reçoivent une formation adaptée à leurs tâches et à leurs besoins.

Notre Code de Conduite est toujours à jour. Il est régulièrement révisé et adapté en cas de modification des règles ou des exigences.

Des codes de conduite supplémentaires ont été élaborés pour des domaines spécifiques (par exemple, les directives de conduite DACHSER : droit de la concurrence), qui expliquent le sujet en détail et aident les collaborateurs à se conformer aux réglementations internes et aux exigences spécifiques à chaque pays.

5. Dénonciation

Pour qu'un système de gestion de la conformité fonctionne, il est important d'être informé des violations potentielles à un stade précoce. C'est la seule façon d'identifier les risques à un stade précoce et de prendre des contre-mesures.

Si les collaborateurs estiment ou sont convaincus que les principes de ce code de conduite ne sont pas respectés, ils sont libres de le signaler via le système d'alerte « DACHSER Integrity Line », par téléphone, par e-mail ou par écrit aux adresses de contact suivantes :

Siège social de DACHSER SE
Corporate Compliance
Thomas-Dachser-Straße 2
87439 Kempten Tél. : +49 831 5916 1010
kempten.compliance-office@dachser.com

Le système d'alerte est conforme à toutes les réglementations en matière de protection des données et répond à toutes les exigences techniques de sécurité.

Il est garanti que les lanceurs d'alerte n'ont pas à craindre de représailles ou d'autres désavantages.

DACHSER
Intelligent Logistics

DACHSER SE
Siège social
Thomas-Dachser-Straße 2
87439 Kempten
Tél. : +49 831 5916 0
Télécopie : +49 831 5916 7777
dachser.kempten@dachser.com
dachser.de